



## Comité Technique Etablissement

Le 11 janvier 2018

Présidé par Mme Christine AVELIN (Directrice Générale)

L'alliance CFTC - CGC était représentée par Catherine ERNOULT-TOMASSO

### Réorganisation de l'AC et du SRH

Un nouveau CTE a été réuni suite au vote unanime des représentants du personnel contre la réorganisation de l'AC et du SRH. Le décret du 15 février 2011 prévoit en effet que dans ce cas, le projet doit faire l'objet d'un réexamen et d'une seconde délibération dans un délai maximal de 30 jours.

**En l'absence d'élément nouveau, l'alliance CFTC MAE/EFA CGC a maintenu son vote contre le projet.**

### Elections 2018

Les personnels de FAM pourront participer aux élections des membres du CTM (comité technique ministériel) le 6 décembre prochain.

**L'alliance CFTC MAE/EFA CGC est favorable à cette participation, de nature à permettre une meilleure prise en compte des problématiques de FranceAgriMer au niveau du ministère de tutelle. Ce vote devrait également constituer un levier pour l'harmonisation des régimes indemnitaires. Très attachée au dialogue social de proximité, l'alliance CFTC MAE/EFA CGC sera toutefois attentive à ce qu'un vrai dialogue social puisse s'exercer au sein du CTE.**

### Commission formation

La politique de formation « 2018-2020 » en 2018 a été présentée au CTE. Un point important devrait être abordé en 2018 la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences), en raison notamment du nombre prévisible de départs en retraite.

**L'alliance CFTC MAE/EFA CGC est attachée à une formation de qualité, permettant un véritable accompagnement des agents tout au long de leur parcours professionnel. L'entretien d'évaluation doit être l'occasion d'exprimer les besoins des agents dans ce domaine.**

## **Contractuels**

Il a été fait un constat : sans les contractuels (CDD conclus ou non pour répondre à des besoins temporaires, CDI) qui représentent 10% de l'effectif, l'établissement aurait du mal à remplir ses missions (pyramides des âges). Il a été évoqué le manque de transparence concernant la rémunération et les perspectives d'évolution.

**Afin de mettre le sujet à plat et de garantir l'équité de traitement et la transparence dans la gestion des agents contractuels, l'alliance CFTC MAE /EFA CGC et les autres organisations syndicales ont demandé la réunion d'un groupe de travail.**

Vos représentants pour la CFTC et la CGC : Catherine ERNOULT-TOMASSO, 01 73 30 31 18  
([catherine.tomasso@franceagrimer.fr](mailto:catherine.tomasso@franceagrimer.fr))